

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux contribuables de la susdite municipalité, par la présente, l'AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 20 février 2023 à 19 h, à la salle communautaire de la Municipalité de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur les demandes d'usages conditionnels suivantes :

DÉSIGNATION :

4, chemin du Quartz ; BESIDE ;	225, chemin des Bolets ; BESIDE ;
8, chemin du Quartz ; BESIDE ;	177, chemin du Lac-Lili ;
12, chemin du Quartz ; BESIDE ;	205, rue des Riverains ;
19, chemin du Quartz ; BESIDE ;	225, avenue du Crépuscule ;
47, chemin des Conifères ; BESIDE ;	305, rue du Paradis ;
48, chemin des Conifères ; BESIDE ;	670, avenue Guilbeault ;
51, chemin des Conifères ; BESIDE ;	1200, rue du Parc ;
56, chemin des Conifères ; BESIDE ;	1531, 6e Rue ;
76, chemin des Conifères ; BESIDE ;	2525, chemin du Lac Brûlé ;
209, chemin des Bolets ; BESIDE ;	3052, avenue du Lac Clermoustier ;
217, chemin des Bolets ; BESIDE ;	7440, avenue du Lac Delisle ;
219, chemin des Bolets ; BESIDE ;	7450, avenue du Lac Delisle.

NATURES ET EFFETS : Demande concernant la possibilité de permettre l'usage conditionnel de résidence de tourisme.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra transmettre ses commentaires par écrit dans le but de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Ces commentaires pourront être envoyés par courriel à urbanisme@chertsey.ca ou remis directement à la Municipalité à compter de ce jour, et ce, jusqu'au 20 février 2023 inclusivement, à midi. **Le conseil analysera les commentaires reçus avant de rendre une décision.** Il sera possible pour vous d'accéder à la décision du conseil en consultant le procès-verbal de la séance sur le site internet de la Municipalité au www.chertsey.ca.

Donné à Chertsey, ce 1^{er} jour du mois de février 2023.



Monique Picard
Directrice générale et greffière-trésorière
Directrice du Service du greffe par intérim
Municipalité de Chertsey

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale et greffière-trésorière et directrice du Service du greffe par intérim de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 1^{er} jour du mois de février, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1^{er} jour du mois de février 2023.

Monique Picard

Monique Picard
Directrice générale et greffière-trésorière
Directrice du Service du greffe par intérim
Municipalité de Chertsey
